

**Le Collectif Handicaps prend acte des ambitions
et souhaite travailler avec le Gouvernement sur leur concrétisation**

Paris le 6 juillet 2022. Lors de son discours de politique générale, la Première ministre, Elisabeth Borne, a dressé quelques priorités concernant directement les personnes en situation de handicap et leur famille. Le Collectif Handicaps prend acte des ambitions annoncées mais sera vigilant quant à leur concrétisation sans lisibilité sur le calendrier ou les moyens.

Le Collectif Handicaps prend acte des premières annonces de la Première ministre concernant la revalorisation de l'AAH dans ce contexte inflationniste, l'accessibilité universelle, la tenue d'une conférence nationale du handicap en début d'année prochaine, la reconnaissance des professionnels de l'accompagnement, la transformation des structures médico-sociales, l'inclusion par le travail et la déconjugalisation de l'AAH qui semble corrélée à une réforme de l'allocation. Comme l'y invite le Gouvernement, le Collectif Handicaps sera disponible pour travailler l'ensemble de ces sujets.

Il sera toutefois extrêmement attentif à la mise en œuvre de ces annonces car certaines d'entre elles sont attendues depuis plusieurs années sans que les gouvernements précédents n'aient pu faire de leur promesse une réalité concrète pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

En effet, l'accessibilité universelle est attendue depuis plus de 50 ans. Quant à la revalorisations des professionnels du secteur médico-social, elle se fait attendre dans certains territoires malgré les annonces du dernier quinquennat.

Autre exemple, 35 ans, jour pour jour, après la loi du 10 juillet 1987 instaurant l'obligation d'emploi pour le secteur privé, le taux de chômage reste deux fois supérieur à celui de la population active générale.

En ce qui concerne la transformation de l'offre médico-sociale, c'est un chantier en cours depuis des années.

Quant à la réforme de l'AAH, si le Collectif Handicaps peut se réjouir de la volonté de déconjugaliser l'AAH, il sera néanmoins très vigilant à ce qu'il n'y ait aucun perdant après la réforme annoncée et souhaite plutôt un accès favorisé à des publics qui ont des difficultés pour y avoir droit aujourd'hui.

Enfin, le Collectif Handicaps rappelle que la 5^e branche Autonomie et la problématique des services d'aide à domicile, enjeux majeurs pour leur autonomie, concernent également les personnes en situation de handicap, ce que la Première Ministre a oublié dans son discours.

Contacts presse :

Stéphane Lenoir – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr – 06 14 85 42 62

Arnaud de Broca – presidence@collectifhandicaps.fr – 06 20 51 04 83